



Dufort Capital Inc.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

31 MARS 2005

(Non vérifié)

Avis au lecteur

Les états financiers intermédiaires de la société pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2005 n'ont pas été vérifiés par les vérificateurs externes de la société. Tous les montants exprimés sont en dollars canadiens. Vous trouverez davantage de renseignements concernant la société en consultant le site de Sedar (www.sedar.com)



Dufort Capital Inc.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

31 MARS 2005

(Non vérifiés)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Bilan intermédiaire	1
État intermédiaire des résultats et du déficit	2
Déficit intermédiaire	3
État intermédiaire des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires	5-6

DUFORT CAPITAL INC.

Bilan intermédiaire

Au 31 mars 2005

(Non vérifié)

Page 1

Actif

Actif à court terme

Espèces et quasi-espèces	7 065	\$
Montants à recevoir (note 3)	12 950	
Placements temporaires (note 4)	95 000	

115 015 \$

Passif

Passif à court terme

Comptes créditeurs et charges (note 5)	<u>15 184</u>	\$
--	---------------	----

Avoir des actionnaires

Capital actions (note 6)	125 000	\$
Déficit	<u>(25 169 \$)</u>	

99 831 \$

115 015 \$

Au nom du conseil d'administration

(Signé) Mario Jacob
Mario Jacob, administrateur

(Signé) Christian Dufour
Christian Dufour, administrateur

DUFORT CAPITAL INC.

Déficit intermédiaire

Au 31 mars 2005

(Non vérifié)

Page 2

Solde au début de la période	\$
Ajouter :	
Bénéfice net (perte nette) de la période	(25 169 \$)
	<hr/>
Déficit à la fin de la période	<u>(25 169 \$)</u> \$

DUFORT CAPITAL INC.

État intermédiaire des résultats et du déficit

Au 31 mars 2005

(Non vérifié)

Page 3

Revenus	<u>128</u> \$
Dépenses	
Frais généraux et d'administration	25 296
Frais financiers	<u>1</u>
	<u>25 297</u>
Bénéfice net (perte nette) pour la période	<u><u>(25 169 \$)</u></u> \$
Bénéfice (perte) de base par action	<u><u>(0,03 \$)</u></u> \$
Bénéfice (perte) diluée par action	<u><u>(0,03 \$)</u></u>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<u><u>1 000 000</u></u>

DUFORT CAPITAL INC.

État intermédiaire des flux de trésorerie

Au 31 mars 2005

(Non vérifié)

Page 4

	31 mars 2 005
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Bénéfice net (perte nette)	(25 169) \$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement ne constituant pas des liquidités	17 234
-	<u>(7 935)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Émissions de capital-actions, nettes des frais d'émission	<u>0</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	
(Augmentation) diminution des placements temporaires	<u>15 000</u>
Augmentation nette des espèces et quasi-espèces	7 065
Espèces et quasi-espèces au début de la période	-
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période	<u><u>7 065</u></u> \$

DUFORT CAPITAL INC.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires

Au 31 mars 2005

(Non vérifié)

Page 5

1) CONSTITUTION

La société a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 19 janvier 2005 et est considérée comme une société de capital de démarrage, tel que défini à la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX.

2) CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Instruments financiers

La juste valeur des actifs et des passifs financiers est équivalente à leur valeur comptable étant donné la courte période avant l'échéance.

3) MONTANTS A RECEVOIR

	Au 31 mars 2 005
Taxes à la consommation à recouvrer	3 172 \$
Avance pour honoraires et déboursés légaux	9 650
Intérêts courus à recevoir	128
	<u>12 950</u> \$

4) PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont comptabilisés à la moindre valeur (coût - valeur de réalisation nette).

5) CREDITEURS ET CHARGES A PAYER

	Au 31 mars 2 005
Fournisseurs	15 184
	<u>15 184</u> \$

DUFORT CAPITAL INC.

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires

Au 31 mars 2005

(Non vérifié)

6) CAPITAL-ACTIONS

Page 6

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, votantes et participantes

Émis et payé comptant

125 000 \$

Conformément aux exigences de la Bourse de croissance TSX, toutes les actions ordinaires émises et en circulation seront retenues, conformément à une convention d'entiercement des titres. Aux termes de la convention, les actions ordinaires entières seront libérées de la façon suivante: 10 % des actions entières seront libérées dès la publication du bulletin final de la Bourse et 15 % des actions ordinaires six mois après la libération initiale et à intervalles de six mois par la suite.

7) VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

Montants à recevoir	(12 950 \$)	\$
Avance pour honoraires et déboursés légaux	15 000	
Comptes créditeurs et charges	<u>15 184</u>	
	17 234	\$

8) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En vertu d'un prospectus daté du 15 avril 2005 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers du Québec et auprès de la Bourse de croissance TSX, la société offre au public un minimum de 2 000 000 d'actions ordinaires et un maximum de 4 000 000 d'actions ordinaires à un prix de 0,25 \$ l'action ordinaire. La société a obtenu de l'Autorité des marchés financiers du Québec le visa avec prise d'effet au 18 avril 2005. Le 17 mai 2005 la société a complété son premier appel public à l'épargne et ses actions ont été inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole DUF.P. La souscription maximale de 4 000 000 actions a été atteinte, le produit brut de celle-ci fut de 1 000 000\$ et la commission du placeur pour compte fut de 100 000 \$.

Les frais d'émission sont estimés à un montant total de 70 000 \$, excluant la commission du placeur pour compte. En vertu de la convention de placement pour compte une seule option incessible d'acheter un nombre d'actions ordinaires correspondant à 400 000 actions ordinaires, à un prix de 0,25 \$ l'action ordinaire, a été octroyée au placeur pour compte. Cette option vient à échéance le 17 novembre 2006.